

# ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE MEZ'ART

L'Assemblée Générale constitutive de l'Association « Méz'art » réunie à Borée (Ardèche) le 12 septembre 2003 déclare

:

## DECLARATION

Monsieur le Sous-Préfet,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi du 1er Juillet 1901 et de l'article 1er de son décret d'application du 16 Août 1901, de procéder à la déclaration de l'Association dite

### MEZ'ART

dont le siège social est situé à la **Mairie de Borée**,  
et dont l'adresse postale a été fixée au même endroit

Cette Association a pour but de promouvoir la création, l'éducation et l'expression artistiques, graphiques, littéraires et plastiques, par tous les moyens dont elle peut disposer.

La liste des membres du bureau élus ce 12 septembre 2002 lors de l'Assemblée Générale constitutive agissant en tant que Conseil d'administration est jointe en annexe. Tous sont de nationalité Française.

Ci-joint le formulaire légal, ainsi que deux exemplaires, dûment approuvés par nos soins, des statuts de l'Association.

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.

Veuillez agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à Borée, le 12 Février 2003

Claude REVOL, Secrétaire